



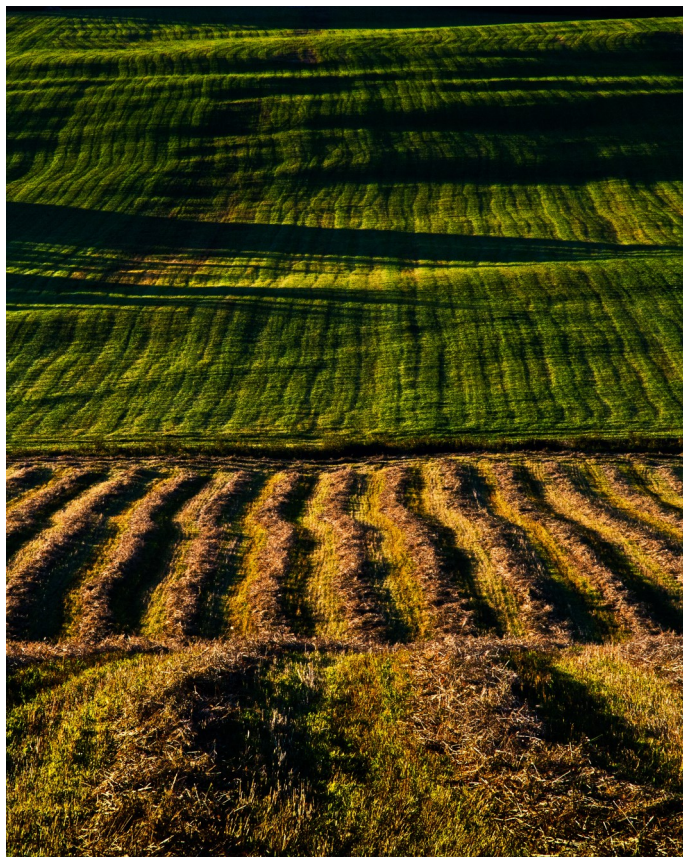
Un automne bien rempli pour l'équipe municipale

Chers citoyens et citoyennes,

L'été a laissé place à l'automne qui nous inonde de ses couleurs. J'espère que la rentrée aura été douce pour chacun de vous et que vous êtes chargé d'énergie pour vivre à fond les prochains mois. Notre équipe a du pain sur la planche avec plusieurs dossiers en cours afin d'améliorer la qualité de vie à Saint-Hubert.

Plusieurs projets de règlements seront déposés prochainement, notamment un règlement modifiant la circulation des véhicules tout-terrains sur certains chemins municipaux, un règlement modifiant la limite de vitesse du rang 4 et deux règlements décrétant la mise à jour des frais exigibles pour les permis, certificats et demandes de dérogations mineures. Nous effectuerons également des modifications à la politique d'entretien des chemins d'hiver. Ces points seront discutés au conseil municipal du 2 octobre où plusieurs avis de motions seront donnés pour adoption en novembre. Nous sommes également en préparatif pour le budget 2024 et regardons de près le programme triennal d'immobilisations.

Nous avons ouvert un poste d'adjoint.e à la direction générale et cherchons toujours deux ressources aux travaux publics. Des emplois de qualités, bien rémunérés sont disponibles dès maintenant (voir page 4). Nous invitons les personnes à en parler à leur entourage afin de pourvoir ces postes rapidement. Une nouvelle ressource se joint à l'équipe de la comptabilité à temps partiel. Je désire souhaiter la bienvenue à madame France Ouellet qui occupera le poste d'adjointe administrative.



Crédit photo : MCR de Rivière-du-Loup

Je vous invite à la prudence, car plusieurs virus circulent actuellement dans notre municipalité. Soyons forts des bonnes habitudes acquises et portons le masque lors de l'apparition des premiers symptômes afin de protéger les personnes plus vulnérables. Je vous invite également à vous faire vacciner contre la grippe saisonnière dès que le vaccin sera disponible, car c'est le meilleur moyen de vous protéger des complications.

Je désire remercier la population pour leur collaboration tout au long de l'été dans l'application du règlement interdisant la mise à l'eau des embarcations nomades, vos efforts auront certainement fait toute la différence.

Il faut également lever notre chapeau à monsieur Marco Desrosiers et son équipe pour le succès et les excellents résultats pour la gestion du camping municipal en 2023. Les campeurs et citoyens peuvent être rassurés quant à l'avenir du Camping du lac de la Grande Fourche.

Profitions des dernières journées ensoleillées et chaudes et soyons fiers des accomplissements effectués depuis le début de l'année dans notre municipalité !

Josée Ouellet, mairesse



Saint-Hubert réduit les coûts d'impression,
d'encre de couleur et de papier !
Me voir en couleur : municipalite.saint-hubert-de-riviere-du-loup.qc.ca/journal

La moule zébrée : une menace constante

L'envahissement des plans d'eau de Saint-Hubert par la moule zébrée demeurera une menace pour laquelle nous devons tous être vigilants pour les années à venir. L'effort collectif des derniers mois à l'égard des embarcations nomades a fait une réelle différence cet été; plusieurs nous ont mentionné que la circulation sur les lacs avait grandement diminuée et que l'eau était particulièrement claire. Ce sont d'heureuses nouvelles pour la santé de nos plans d'eau, et nous vous remercions à nouveau d'être de si bons ambassadeurs pour les lacs de Saint-Hubert.

À quoi ressemble une moule zébrée ?

Au moment de retirer les quais de l'eau et de ranger les équipements, nous invitons tous les citoyens qui sont propriétaires d'embarcations motorisées et/ou non motorisées à s'assurer que des moules zébrées ne se sont pas accrochées aux embarcations et aux structures.

Il faut savoir que les larves de moules zébrées se maintiennent en suspension dans la colonne d'eau et sont microscopiques. Elles sont donc invisibles à l'œil nu. Mais une fois collée sur une structure, la moule aura sa forme caractéristique. Les moules se multiplient à une vitesse surprenante en se fixant l'une à l'autre en grappes épaisses sur une surface dure. Les individus de l'année mesurent généralement quelques millimètres. À deux à trois ans, elles auront la taille d'un ongle moyen et les plus âgées mesureront jusqu'à 5 cm.

Les moules zébrées fuient la lumière. On les retrouve donc habituellement sur ou sous les équipements et les structures, incluant les roches, qui sont sous l'eau. Il faut donc vérifier les structures attentivement tous les ans puisque les moules se cachent et grandissent lentement.

Photo 1 : Escargots trouvés sur un quai à Saint-Hubert.

Groupe de photos 2, 3 et 4 : Photos génériques de jeunes moules zébrées.

IMPORTANT : LES PHOTOS 2, 3 ET 4 NE PROVIENNENT PAS DE SAINT-HUBERT



Escargots à Saint-Hubert



AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 3E ANNÉE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

AVIS AU PUBLIC est par les présentes donné par Monsieur Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, QUE le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2022-2023-2024 de la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup a été déposé au bureau du soussigné le 12 septembre 2023;

QUE pour l'exercice financier 2024 du rôle d'évaluation foncière 2022-2023-2024 de la municipalité, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement 107-97 amendé par le règlement 258-19, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 107-97 amendé par le règlement 258-19 sont disponibles à l'adresse mentionnée plus bas ainsi qu'au bureau municipal de la municipalité. Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, 10, rue du Saint-Rosaire, Saint-Hubert-de-Rivière-Loup (Québec) G0L 3L0, à l'attention du greffier-trésorier de la municipalité, Monsieur Réal Brassard.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, ce 27^e jour du mois de septembre 2023.



Monsieur Réal Brassard
Directeur général et greffier-trésorier



NOUVEAU SERVICE MUNICIPAL
LIGNE INFO-TRAVAUX

100 % DÉDIÉE AUX QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS
DES CITOYENS À PROPOS DES TRAVAUX ROUTIERS.

RÉPONSES À VOS MESSAGES EN 48 HEURES.

418 497-3394, POSTE 200



SOMMAIRE DU POSTE

- Effectuer la tenue des registres comptables complets, la préparation des états financiers mensuels, la conciliation des rapports de suivi et coût de divers projets, de la gestion comptable informatisée, de la taxation et du traitement des rapports de TPS/TVQ.
 - Collaborer à la préparation des rapports destinés au conseil municipal, des demandes de subventions ou d'appel d'offres publics, du programme triennal d'immobilisations et de prévisions budgétaires ainsi qu'aux documents de fin d'année et en assurer le suivi et le contrôle.
 - Assurer le traitement de la taxation annuelle, des complémentaires et de la répartition des taxes par règlement.
 - Préparer de la documentation pertinente selon les exigences du MAMAH (prévisions budgétaires, indicateurs de gestion)...
- ⇒ Poste à temps plein offrant un horaire hebdomadaire de 35 heures.
- ⇒ Semaine de travail de 4 jours ½ se terminant à 11 h 30 le vendredi.
- ⇒ Tarif horaire de 35 \$ à 42 \$ (selon expérience).
- ⇒ Avantages sociaux selon la convention d'employés et les régimes d'assurance et de retraite collectifs en vigueur.

SOMMAIRE DU POSTE

- Joindre l'équipe des travaux publics responsable de la réalisation de l'ensemble des travaux reliés à l'entretien des infrastructures municipales et du déneigement.
 - S'assurer de la réalisation des travaux demandés à son équipe dans les délais prescrits, selon les normes de sécurité et informer le directeur de toute dérogation.
 - Effectuer l'entretien préventif et le dépannage de la machinerie lourde de la municipalité.
 - Veiller à la propreté de son véhicule et rapporter toute défektivité mécanique constatée...
- ⇒ Poste à temps plein offrant un horaire hebdomadaire de 40 heures.
- ⇒ Semaine de 4 jours ½ se terminant à 11 h le vendredi.
- ⇒ Tarif horaire de 25,86 \$ à 27,82 \$ (selon expérience).
- ⇒ Primes de soir et de nuit.
- ⇒ Équipe nombreuse permettant des quarts de travail de 8 heures.
- ⇒ Horaire planifié et étalé sur 5 ou 7 jours.
- ⇒ Véhicules récents et bien entretenus.
- ⇒ Avantages sociaux selon la convention d'employés et les régimes d'assurance et de retraite collectifs en vigueur.

Offres d'emplois complètes ➡ municipalite.saint-hubert-de-riviere-du-loup.qc.ca/emplois
Envoyez votre CV à direction@sthubertrdl.qc.ca ou au contactez-nous au 418 497-3394, poste 202

Au plaisir de vous accueillir comme collègue !